



Centre d'études
économiques
et sociales du
Groupe ALPHA

Emploi ou métier : deux approches complémentaires de la réalité industrielle

La question de l'évolution de l'emploi industriel revient de façon récurrente dans le débat public en France et en Europe avec une interrogation en arrière plan, teintée d'angoisse : sous les effets de la mondialisation et de la montée en puissance de nouveaux pays industriels, nos économies occidentales et singulièrement celle de la France, seraient-elles engagées sur la voie du déclin industriel ?

La DARES¹ vient de délivrer successivement trois numéros de « Premières Informations et Premières Synthèses »² qui abordent cette problématique de l'évolution de l'emploi industriel. Nous nous référons donc ici principalement aux analyses présentées par l'organisme public pour faire le point sur cette question...

Pascal NONAT

Septembre 2005

Alpha Études

19 rue Fauchier
13002 Marseille

Tél. : 04 91 14 81 30

Fax : 04 91 14 81 31

¹ DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du Ministère du Travail.

² **Premières Informations et Premières synthèses**, n°16.2, 16.3 et 16.4 disponibles en ligne sur le site : www.travail.gouv.fr/etudes



L'approche par secteur : un sévère recul de l'emploi industriel

L'emploi dans les secteurs d'activités industrielles représentait 18% de l'emploi total en 2004 contre 26% en 1970. En 25 ans, l'industrie a perdu 1,5 millions d'emplois, selon la DARES. Face à l'importance de ce recul de l'emploi industriel, on pourrait être tenté de reprendre la thèse du déclin irrémédiable de l'industrie en France... Pourtant, les données sur l'évolution de la contribution de l'industrie à la création de richesses indiquent plutôt une stabilité du poids réel de l'industrie : la part de l'industrie dans la valeur ajoutée globale en volume était de 22,7% en 1981 et de 22,3% en 2004.

Structure de l'emploi et de la valeur ajoutée (en %)

Secteurs en NES 16	Emploi				Valeur ajoutée en volume				
	En %	1981	1990	1995	2004	1981	1990	1995	2004
Ensemble		100	100	100	100	100	100	100	100
Agriculture		8,3	5,7	4,6	3,5	3,5	3,2	3,2	3,0
Industrie		26,4	22,7	20,5	17,9	22,7	21,0	21,4	22,3
Construction		8,8	7,7	6,8	6,7	6,7	7,0	7,2	7,5
Tertiaire marchand		35,0	38,8	40,3	44,1	48,0	50,6	49,7	50,3
Tertiaire non marchand		21,5	25,0	27,8	27,8	19,1	19,1	20,3	20,2

Source : Insee et Dares, données en moyenne annuelle, après ventilation de l'intérim par secteurs utilisateurs.

Il n'en reste pas moins que les pertes brutes d'emploi sont très conséquentes dans l'industrie. Ces pertes sont, selon la DARES et comme en atteste également le tableau ci-dessus, la conséquence :

- d'une tertiarisation de l'économie et des stratégies d'externalisation des entreprises industrielles, en particulier de leurs fonctions supports : le tertiaire marchand est ainsi passé entre 1981 et 2004 de 35% à 44,1% de l'emploi total ;
- des gains de productivité nettement plus élevés dans les activités industrielles que dans le tertiaire.

Si l'on examine maintenant l'évolution des effectifs sur vingt ans à partir de l'enquête emploi menée chaque année par l'INSEE, on trouve une confirmation de cette tendance lourde.



Répartition des effectifs du secteur concurrentiel

En milliers	1982		1992		2002		Var. 2002/1982	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Industrie	5 230	5 284	4 387	4 475	4 057	4 352	-22%	-18%
Construction	1 417	1 427	1 258	1 284	1 270	1 374	-10%	-4%
Tertiaire	6 598	6 534	7 749	7 635	10 146	9 747	54%	49%
Ensemble	13 245	13 245	13 394	13 394	15 473	15 473	17%	17%

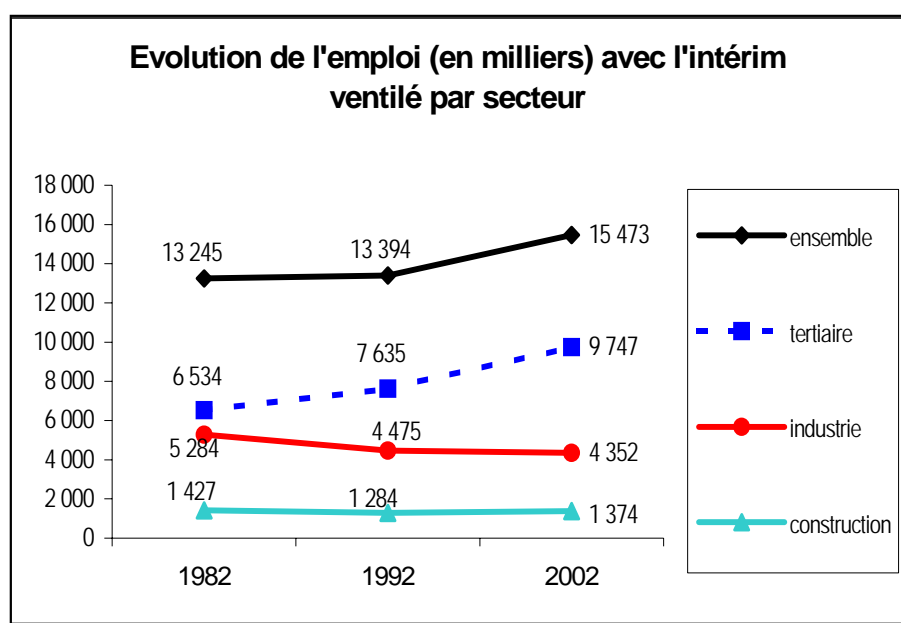
Source : enquête emploi de l'Insee.

(1) « intérim non ventilé », les intérimaires sont classés dans le secteur tertiaire (services aux entreprises)

(2) « intérim ventilé » : les intérimaires sont répartis par secteurs utilisateurs

Cette baisse sévère de l'emploi industriel se trouve accentuée si on exclut l'effet « amortisseur » joué par le recours de plus en plus important à l'intérim par l'industrie. Cette utilisation de l'emploi intérimaire par l'industrie a d'ailleurs été plus importante sur la décennie 1992-2002 que sur la précédente : 295 000 emplois concernés en 2002 contre 88 000 en 1992 et 54 000 en 1982. Ainsi, l'emploi dans le secteur industriel a baissé de 7,5% entre 1992 et 2002 hors ventilation sectorielle de l'intérim et de 2,7% après ventilation.

En 20 ans, la progression de l'emploi de l'ensemble du secteur concurrentiel est de + 2,23 millions d'emplois grâce au secteur tertiaire qui gagne + 3,2 millions d'emplois après ventilation de l'intérim et qui fait plus que compenser les pertes dans l'industrie et dans la construction.



Une plus forte sensibilité de l'emploi industriel aux cycles de conjoncture

Les travaux de la DARES mettent en évidence à la fois une baisse globale de l'emploi dans les secteurs industriels mais également un phénomène de substitution emplois stables/emplois précaires. Encore convient-il de préciser que nous disposons ici seulement d'informations précises sur le poids de l'intérim dans l'industrie mais pas d'informations détaillées par secteur sur les CDD (contrats à durée déterminée), l'autre composante essentielle de la précarité dans les entreprises. Certes, les CDD sont plus fréquents et plus nombreux dans le tertiaire, en particulier dans les services publics, que dans les autres secteurs mais ils représentent, y compris dans l'industrie, la forme principale d'accès à l'emploi (70% des embauches tous secteurs confondus³).

Nous pouvons rappeler ici les données globales sur le niveau de l'emploi précaire dans le secteur privé mais sans distinction industrie, construction et tertiaire.

Statut des salariés dans le secteur privé en 2003

En milliers	Femmes		Hommes		Total
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	
Total	4 832	2 285	8 860	487	16 465
Intérimaires	123	29	301	18	471
Apprentis	55	22	162	27	266
CDD	380	260	397	83	1120
Stagiaires et contrats aidés	81	80	93	36	290
CDI	4 193	1 894	7 908	323	14 317

Source : Insee, enquête emploi 2003, www.insee.fr

Après avoir donné quelques repères sur l'évolution de l'emploi industriel, les travaux de la DARES nous indiquent que « *dans l'industrie, plus encore que dans les autres secteurs d'activités, l'emploi réagit aux inflexions de la conjoncture, retraçant le cycle économique avec un délai d'ajustement généralement inférieur à deux trimestres* »⁴. C'est justement le recours à de la main d'œuvre précaire qui permet ces réactions aux variations de conjoncture. On assiste à une flexibilisation importante de la force de travail dans de nombreux secteurs industriels. Le cas de l'automobile est

³ Michèle Bonnechère, **Le Droit du Travail** / collection Repères/ La Découverte,

⁴ **Premières Informations, Premières Synthèses** n°16.4, DARES, avril 2005.



démonstratif, où les intérimaires représentent 10% des effectifs permanents globaux de ce secteur. Le pourcentage est même bien supérieur si l'on ne prend en considération que les sites industriels de montage (25 à 30% dans certains cas).

Cet ajustement très rapide de l'emploi à l'évolution de l'activité dans l'industrie a une autre conséquence importante : la préservation des gains de productivité plus facile dans l'industrie que dans le tertiaire par exemple. Ce phénomène est particulièrement perceptible sur la période de ralentissement 2000-2003.

Gains de productivité en taux de croissance annuel moyen (%)

	1981-1988	1989-1993	1994-1999	2000-2003
Ensemble du secteur concurrentiel	2,8	1,0	0,9	0,1
Industrie manufacturière				
Sans réintégrer l'intérim	5,1	1,1	5,4	2,3
Avec réintégration de l'intérim	5,0	1,2	5,0	2,5

Sources : Dares et Insee

Les différences sectorielles sont notamment la conséquence des marges de manœuvre et de flexibilité que « s'offrent » les entreprises industrielles par le recours croissant sur la dernière décennie aux contrats courts et singulièrement à l'intérim. L'industrie automobile nous fournit là encore une bonne illustration : le moindre ralentissement des cadences de production entraîne un coup de frein sur les contrats courts alors que le moindre redémarrage implique des embauches... de salariés précaires (voir par exemple les équipes supplémentaires de nuit constituées majoritairement d'intérimaires dans les usines de montage). Certes, les effectifs en CDI des entreprises n'ont pas été épargnés par les opérations d'ajustement et les suppressions d'emplois. Mais pour la DARES, le recul de l'emploi industriel sur 2000-2003 n'est pas d'abord un nouveau signe de désindustrialisation de l'économie française mais davantage un processus d'ajustement au ralentissement économique général avec finalement une meilleure résistance des gains de productivité et de la compétitivité dans l'industrie que dans les autres secteurs.... Cela se fait tout de même au prix d'une précarisation renforcée d'une partie significative du salariat.



L'approche en terme de métiers : une baisse moins marquée de l'emploi industriel

L'approche par métier proposée par la DARES, et non plus par secteur, permet de nuancer le jugement sur la baisse des emplois industriels et surtout de mieux en cerner la dynamique.

Métiers industriels et métiers non industriels, évolution sur 20 ans

En milliers	1982	2002	En valeur	En %
Secteurs industriels	5 393	4 332	-1 162	-19,7%
Métiers industriels	3 409	2 705	-704	-20,6%
Métiers non industriels	1 984	1 627	-357	-18,0%
Secteurs non industriels	16 356	19 591	+ 3 235	+19,8%
Métiers industriels	976	1 109	+ 133	+13,7%
Métiers non industriels	15 380	18 482	+ 3 102	+20,2%
Total métiers industriels	4 385	3 814	-571	-13,0%
Total métiers non industriels	17 364	20 109	+2 745	+15,8%

Source : Enquête emploi 2002 de l'Insee, retraitement Dares.

- Emploi dans les secteurs industriels et métiers industriels ne se recourent pas : en 2002, il y a 38% de métiers non industriels dans les secteurs industriels (transports, commerciaux, gestion et administration, informatique...) et inversement 29% des salariés exerçant des métiers industriels sont dans des secteurs non industriels. La DARES pointe trois grandes explications à cela :
 - Les grands groupes industriels ont des établissements non industriels.
 - Les entreprises industrielles ont externalisé des tâches (de caractère industriel) dans des entreprises de services aux entreprises.
 - Enfin et surtout, de nombreux métiers industriels ont aussi vocation à exister dans le secteur tertiaire. On pense en particulier ici aux activités de maintenance et (donc aux ouvriers et techniciens de maintenance) aux ingénieurs des activités d'études et recherche...
- Ces données montrent qu'une approche par métiers et non pas seulement par secteurs n'infirme pas le recul de l'emploi industriel mais fournit une vision plus nuancée de la réalité que celle indiquée par l'observation sur longue période des secteurs industriels : les emplois dans les métiers industriels ont reculé



de 571 000 emplois en 20 ans alors que l'emploi dans les secteurs industriels a connu une chute presque deux fois plus importante : - 1,17 millions d'emplois, intérim non ventilé et - 932 000 emplois si on corrige de l'utilisation de l'intérim :

- Dans l'industrie, les métiers industriels subissent l'effet des gains de productivité importants dans les processus de production alors que la tertiarisation générale de nos économies ne se traduit pas par une progression des métiers non industriels du fait des externalisations massives de certaines fonctions périphériques au départ, puis de plus en plus proches des cœurs de métier.
 - La progression du tertiaire entraîne celle des métiers industriels (le plus souvent dans des fonctions support) liés à ces activités, à un rythme certes nettement inférieur mais qui tranche néanmoins avec l'évolution dans l'industrie.
 - Au total de plus en plus de métiers industriels sont exercés en dehors de l'industrie proprement dite : 29% en 2002 contre 22% 20 ans plus tôt.
- Lorsque l'on examine dans le détail les évolutions des métiers comme le présente la DARES, on constate que :
- Pour les métiers non industriels, il y a une externalisation massive dans les entreprises industrielles des fonctions d'entretien général, de gardiennage, de transports mais par contre un développement des métiers et emplois de la communication, commerciaux et informatiques. Globalement la proportion des emplois dans les métiers non industriels reste à peu près stable avec cependant une évolution notable vers des qualifications plus élevées. Ceci est renforcé par l'évolution des métiers administratifs où il y a un recul des emplois d'employés et de secrétariat et une progression des cadres.
 - Pour les métiers industriels, les plus qualifiés connaissent une évolution relativement stable. Par contre pour l'évolution du nombre d'emplois d'ouvriers non qualifiés (ONQ), la situation est différente entre la décennie 1982-1992 où leur nombre baisse, conséquence des douloureuses politiques d'ajustement de l'emploi dans la grande industrie...et la décennie 1993-2002 où leur nombre progresse dans l'automobile, la métallurgie, le travail des métaux, la pharmacie mais chute dans le textile et l'habillement. La DARES avance l'explication suivante à cette tendance : *« Outre l'amélioration de la conjoncture à la fin des années 1990, les politiques d'abaissement des cotisations sociales des employeurs ont sans doute incité au maintien, voire au développement des emplois non qualifiés. D'autres facteurs ont vraisemblablement joué en faveur du recrutement de non qualifiés : les titulaires de ces postes sont plus diplômés et leurs compétences élargies... »*. On pourrait peut être alors parler d'ODENQ à la place d'ONQ pour Ouvriers Diplômés dans des Emplois Non Qualifiés !



Globalement, l'analyse en termes de métiers industriels continue à faire ressortir une baisse de l'emploi industriel, mais celle-ci est nettement plus faible que celle qui apparaît sur les analyses en données brutes dans les secteurs industriels. Cette baisse est principalement imputable jusqu'à présent aux gains de productivité réalisés dans l'industrie, ce qui met à mal les thèses sur le déclin industriel pour la période passée. Pour autant, les évolutions récentes, marquées par la conjonction d'une ouverture commerciale un peu dogmatique et naïve et l'absence de politique industrielle européenne, pourraient mettre à mal ce diagnostic à l'avenir.

